

AVIS PUBLIC

**Projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble
10, rue Saint-Gérard
Assemblée publique de consultation**

Aux personnes intéressées des zones 109-R; 112-R; 113-I; 126-P et 210-A, avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 03 avril 2023, a été adopté un premier projet particulier de construction, de modification et d'occupation de l'immeuble (PPCMOI) situé au 10, rue Saint-Gérard.
 - Objet : permettre, malgré les dispositions des articles 4.5 et 4.10 du règlement de zonage, des usages de la classe « Récréation et loisirs » et plus spécifiquement, l'aménagement d'un gymnase intérieur et d'une piste d'athlétisme extérieure.
 - Conditions : l'autorisation prévue par le projet est assortie de plusieurs conditions.
2. Une assemblée publique de consultation se tiendra le **jeudi 1^{er} juin à 18h30** à l'hôtel de ville de Saint-Stanislas situé au 1302, rue Principale.
3. Le PPCMOI peut être :
 - Être consulté sur le site internet de la Municipalité : www.saint-stanislas.ca sous l'onglet *Règlements d'urbanisme* des Services aux citoyens
 - Être consulté au bureau de la municipalité : 1302, rue Principale, durant les heures d'ouverture: du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 08h à 12h
 - Être obtenu par courriel, en faisant la demande à municipalite@saint-stanislas.ca
4. La description et l'illustration des zones intéressées par le PPCMOI sont les suivantes : 109-R; 112-R; 113-I; 126-P et 210-A



Donné à Saint-Stanislas ce 11^e jour du mois de mai 2023.

Marie-Claude Jean
DG et greffière-trésorière